

Mot du président

Bonjour chères /chers membres



Durant l'absence de notre président qui est en vacances, bien mérité, en Europe, j'ai l'agréable chance de préparer le mot du président. Je souhaite à Jean-Marc et à Micheline un agréable séjour.

Beaucoup d'événements se déroulent, au sein de votre association, durant un mois et en plus nous devons vous tenir informé des événements majeurs à venir. J'ai sélectionné pour vous ' La Semaine des vétérans 2017, du 5 au 11 novembre' qui, année après année, nous touche tous en tant que Canadien. Le thème choisi par Anciens Combattants Canada pour promouvoir cette semaine mémorable est **Passchendaele**. Une partie du texte ici-bas a été [tiré de leur site](#).

Les Canadiens ont accompli de nombreux exploits pour défendre la paix et la liberté au fil des ans. Évoquer Passchendaele suscite encore émotion lorsqu'il est question de l'héritage militaire canadien de la Première Guerre mondiale. À l'automne 1917, nos troupes ont surmonté des difficultés inimaginables pour remporter la victoire sur ce champ de bataille boueux situé au nord-ouest de la Belgique.



Cette semaine vise à se rappeler les sacrifices et les réalisations des vétérans et des gardiens de la paix canadiens, en temps de guerre ou de paix. En nous souvenant de leurs contributions, autant passée qu'actuelle, et en réfléchissant à leur importance, nous renforçons notre engagement à préserver les valeurs au nom desquelles ils ont combattu et péri pour la vérité, la justice, la paix, la liberté et le savoir. [En savoir plus sur la bataille de Passchendaele](#)

Nous vous encourageons toutes et tous à participer en grand nombre aux activités organisées dans votre région. Vos représentants participeront à la cérémonie du 11 novembre à Québec et déposeront, en votre nom, une gerbe de fleur.

Nous tenons à vous informer que les nouveaux taux de cotisation mensuels du Régime de services dentaires (RSDP) pour les pensionnés entreront en vigueur le 1er octobre 2017. Le dernier ajustement des taux remonte à octobre 2010. Afin de connaître les nouveaux taux, [veuillez suivre ce lien](#).

M. Jean-Guy Soulière, président de l'Association nationale des retraités fédéraux a tenu à mentionner que : *"Le fait n'est pas très connu, mais les pensionnés fédéraux ne*

bénéficient du RSDP qu'en raison des efforts persévérants, soutenus et efficaces de l'ANRF'.

Tel que mentionné sur l'infolettre du mois de septembre, les Anciens Combattants, les membres des Forces armées et de la GRC ainsi que leurs familles sont invités à participer à un forum public organisé par l'ANRF national pour partager votre expérience de libération et de transition. Aidez-nous à faire une différence dans la vie des anciens combattants et leurs familles. La rencontre se tiendra le **19 octobre de 19h00 à 21h00 à l'Hôtel Québec** situé au [3115, ave. des Hôtels, Québec](#). (Pour information complète, voir infolettre du mois de septembre). Nous encourageons les membres et non membres éligibles à participer en grand nombre et à transmettre l'information à tous ceux qui sont visés par cette invitation.

Je vous souhaite de passer un bel automne et une belle semaine des vétérans,

Le 1er vice-président, Yves Bouchard



**En plus du mot du Président,
voici la liste des sujets traités dans cette infolettre :**

- 1. Résultats du questionnaire (sondage) et gagnants**
- 2. Partenaires privilégiés, programmes et rabais (autre)**
- 3. Nouvelles des Tables de concertation des aînés du territoire de la Section de Québec, par Nicole Laveau.**
- 4. Rapport de la sous-section du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie par Michel Rancourt.**
- 5. Rapport de la sous-section du Saguenay-Lac-Saint-Jean par Colette Bouchard.**



Résultats du sondage et gagnants

Micheline Lefrançois, Membre du CA

Merci à tous ceux et celles qui ont répondu au Sondage. Le tirage s'est déroulé le 13 octobre lors de l'assemblée générale d'information (AGI) et voici le nom des gagnants :

Les prix tirés au sort parmi l'ensemble des participants inscrits ont remporté par les membres suivant:

- **M. Laurent Fréchette de Québec** se mérite un remboursement d'adhésion
- **Mme. Odette Coté de Québec** se mérite un (1) bon cadeau d'une valeur de 50\$, et
- **M. Roger Villeneuve de Laterrière** se mérite un (1) bon cadeau d'une valeur de 50 \$

**Après avoir joint les gagnants et confirmé verbalement leur admissibilité et adresse, l'ANRF Québec fera parvenir aux gagnants leur prix dans un délai de 4 à 5 semaines par la poste.*

***Les prix devront être acceptés comme ils sont décernés et décrits ci-dessus. Ils ne sont ni transférables, ni substituables par un autre prix, ni échangeables, en tout ou en partie, contre une somme d'argent comptant ou un autre bien.*

Résultats du sondage

Un aperçu des résultats ont été dévoilés aux participants lors du AGI dont voici un bref sommaire :

PORTRAIT DES RÉPONDANTS.

51% des répondants ont 70 ans et plus
39% entre 60 – 70 ans
8% entre 50 – 60 ans

Hommes = 64%

Femmes = 32%

MOTIVATION POUR JOINDRE L'ANRF

48% - Défense des droits des retraités
42% - Bénéfices partenaires privilégiés
10% - Activités sociales

Plus de résultats seront disponibles bientôt sur le [site web](#) alors à suivre!



Partenaires privilégiés, programmes et rabais (autre)
Viateur Beaulieu, Membre du Comité de communication

Saviez-vous que?

Récemment, grâce au retour des questionnaires que vous avez remplis, nous avons reçu plusieurs suggestions à savoir les genres de Partenaires privilégiés les membres souhaiteraient avoir afin de pouvoir bénéficier de rabais. Il est évident que toutes ces suggestions ne pourront être concrétisées à court terme.

Étant moi-même retraité des Forces canadiennes (FC), j'aimerais partager avec mes confrères des FC et de la GRC et autres* qui sont membre de notre section de L'ANRF qu'un programme leur est accessible. S'ils sont admissibles, ils deviennent membres gratuitement. Je parle du [Programme de reconnaissance des FC](#). On y trouve des rabais, entre autre, chez Petro-Canada, West Jet, La Source, H&R Block, Cinéplex, Harveys et un rabais à l'achat d'une voiture neuve chez Honda, GMC, KIA.

En quoi consiste le programme?

“Le Programme de reconnaissance a été créé pour offrir divers rabais aux militaires et à leur famille en guise de reconnaissance de leurs sacrifices et leur dévouement. Le programme s'est étendu pour inclure des marques réputées à l'échelle internationale et d'autres grandes entreprises et s'oriente vers de nouveaux secteurs.

Le Programme de reconnaissance des FC vise à intégrer de nouvelles catégories de commerces et des incitatifs plus attrayants au Programme existant afin de satisfaire aux besoins sans cesse changeants de notre communauté des FC, et ce, dans les domaines des attractions familiales, des voyages d'agrément, du divertissement et de l'hébergement.”

Suis-je admissible?

Tous les membres de la communauté militaire canadienne, forte d'un million de membres, sont admissibles au programme de la carte UneFC. (Membres actifs et libérés de la Gendarmerie royale du Canada et leur famille, Fonctionnaires retraités du MDN, Fonctionnaires du ministère de la Défense nationale (MDN) et leur famille et autres)

[Voir si vous êtes admissibilité en suivant ce lien](#), et devenez membre!



Nouvelle des tables de concertation sur le territoire de la Section de Québec

Nicole Laveau, administratrice

Le Gouvernement du Québec a lancé en juin dernier, son deuxième Plan d'action 2017-2022 pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées du Québec

Ce plan a été lancé par madame Francine Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la lutte contre l'intimidation. Ce lancement a été fait dans le cadre de la [Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées](#).

Ce plan vise entre autres la prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance.

Cette rubrique vise à vous informer du sujet de la bientraitance.

Selon la documentation examinée, la naissance de ce concept a débuté en France vers la fin du 20e siècle dans le contexte de la protection de l'enfance. Puis, le concept a été repris pour les personnes âgées et les personnes handicapées, soit des personnes potentiellement vulnérables.

Voici la définition de la bientraitance du Gouvernement du Québec :

« La bientraitance vise le bien-être, le respect de la dignité, l'épanouissement, l'estime de soi, l'inclusion et la sécurité de la personne. Elle s'exprime par des attentions, des attitudes, des actions et des pratiques respectueuses des valeurs, de la culture, des croyances, du parcours de vie, de la singularité et des droits et libertés de la personne aînée. »

Toujours selon le Plan d'action, quelles sont les conditions qui favorisent la bientraitance?

« Placer la personne au centre des actions » plutôt que se centrer sur la situation

« Favoriser l'autodétermination et l'empowerment » par la capacité d'agir de la personne et de prendre des décisions par elle-même

« Respecter la personne et sa dignité » Vise le respect de la personne, sa considération et son estime d'elle-même et de la vie intime et de la vie privée de la personne

« Favoriser l'inclusion et la participation sociales » en faisant partie de la société et qu'elle est utile à celle-ci, par le renforcement de son sentiment d'appartenance et rendre part aux activités sociales

Infolettre, Volume 4, no 7, 15 octobre 2017

« Intervenir avec savoir-faire et savoir-être » par la façon d'intervenir et d'intégrer les techniques et de déterminer le moment propice pour les utiliser attitudes, comportements et la façon d'être de l'individu qui intervient

« Offrir un soutien concerté » par les intervenants et l'entourage de la personne aînée qui doivent travailler ensemble

Ce texte est inspiré du « PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES aînées, 2017-2022 ». La Section 2, pages 38 à 44, élabore davantage sur ce contenu. [Voir le document ici!](#)

C'est un concept que l'on entend rarement, malheureusement. Parlons-en, agissons pour promouvoir la bientraitance, dans notre entourage, et tous les jours.

Les prochains thèmes sous cette rubrique seront :

La maltraitance en novembre

Les facteurs de protection en décembre.

Petit déjeuner mensuel de Section: Québec

Les petits déjeuners mensuels sont une excellente façon de communiquer entre les membres. N'hésitez pas à promouvoir cet événement et à inviter des collègues et des amis. L'horaire du prochain petit déjeuner est:

Mercredi 1er novembre au Restaurant [Tomas Tam 325 rue Marais Vanier, Québec, G1M 3A2](#) 418 527-2211

C'est une excellente occasion de se rencontrer de façon informelle.

Nous espérons vous y voir.



Sous-section Bas-Saint-Laurent /Gaspésie

Michel Rancourt, administrateur et secrétaire de la Section

Rentrée de septembre

Lors de la première activité des déjeuners de la sous-section, vingt-six personnes se sont présentées. Cet évènement s'est tenu au chalet du club de golf de Rivière-du-Loup, le décor était majestueux. J'aimerais remercier les bénévoles qui ont fait des appels téléphoniques afin d'inviter les membres et non-membres à cette activité. Il faut noter que les retraités étaient essentiellement des ex-employés de DRHC (Service Canada) mais l'invitation était lancée à tous via l'Infolettre.

En tant qu'administrateur de cette sous-section de l'ANRF, j'ai profité de cette occasion pour brièvement rappeler aux participants quel était la mission essentielle de l'association, soit la protection de notre régime de retraite et régime de soins de santé. Nicole Reny et Marcel Brouillette ont également fourni des informations pertinentes au groupe.

Et voici, *quelques photos*:



Petits déjeuners – Rivière-du-Loup le deuxième mercredi du mois.

Le déjeuner pour les membres et non membre de l'ANRF, aura lieu le **8 novembre 2017** à 9h30 au **Restaurant Pub Ô'Farfadet**, [298, boulevard Armand-Thériault, Rivière-du-Loup](#) (Centre commercial).

C'est une excellente occasion de se rencontrer de façon informelle.

Nous espérons vous y voir.



Sous-section du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Colette Bouchard, administratrice et Yves Bouchard, 1er Vice-président

Forum Vieillir et Vivre ensemble

Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP)

Lors d'une réunion de l'AQRP à Chicoutimi qui a eu lieu le 19 juin 2017 plusieurs statistiques importantes nous ont été présentées. J'aimerais les partager avec vous. En premier lieu, laissez-moi vous présenter l'origine de ce forum :

Une vision d'avenir

La société québécoise vit des changements démographiques importants. Le rythme accéléré du vieillissement de la population nous incite à changer nos façons de faire pour améliorer et accroître le soutien apporté aux aînés d'aujourd'hui et de demain. La majorité des aînés québécois sont en santé. Ils souhaitent vieillir à domicile et continuer de participer activement dans leur communauté. Vieillir et vivre ensemble est la première politique gouvernementale sur le vieillissement. Elle a été lancée en 2012 et le maintien dans le milieu de vie, le plus longtemps possible, en est l'élément central. Elle se veut un projet de société conviant tous les acteurs concernés à relever le défi du vieillissement de la population et à bâtir une société inclusive pour tous les âges, dans laquelle il fait bon vieillir et vivre ensemble.



La politique Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec s'inspire de la vision du vieillissement actif prônée par l'Organisation mondiale de la Santé : Vieillir en restant actif est un processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

En 2012, le Québec adoptait sa première politique à l'égard des personnes âgées, Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec, et un premier plan d'action pour les années 2012-2017. Trois orientations se dégagent de cette politique :

1. la participation sociale;
2. la santé;
3. la sécurité

Infolettre, Volume 4, no 7, 15 octobre 2017

Le Québec travaille à l'élaboration du second plan d'action issu de la politique Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec et qui couvrira la période 2018-2023.

Faits saillants

· En 2017, les personnes âgées de 65 ans ou plus représentaient 18 % de la population. Ce pourcentage devrait atteindre 25 % en 2031 et leur importance ne cessera de croître jusqu'en 2061.

Proches aidants :

- Les proches aidants donneraient environ 85 % du soutien aux personnes âgées
- 65% des proches aidants seraient des enfants des personnes aînées
- Le tiers des aidants naturels demanderait de l'aide financière (d'où l'importance, à mon avis, de développer une politique fiscale à ce chapitre)
- Le principal frein à l'utilisation des services serait la méconnaissance des services (ce serait vrai pour les proches aidants aussi); faire connaître les services existants est donc primordial
- Fait troublant : 63% des aidants, dans les 5 années qu'ils aident, décèdent avant les personnes aidées.

Maintien à domicile

- Environ 90% des personnes âgées vivaient à domicile : 86,5% dans un domicile privé; 3,87% en hébergement public dont 3,37% en CHSLD.
- Au Québec, 18% des 65 ans et plus demeureraient en résidence alors que dans le reste du Canada ce pourcentage se situerait autour de 5-6%.

Cet article a été préparé en utilisant principalement la référence ci-jointe. Je vous encourage à [consulter le site web suivant](#) pour des informations complètes sur ce sujet « **Vieillir et vivre ensemble** »

Petits déjeuners – Saguenay-Lac-Saint-Jean

Déjeuners - La Baie - le premier mardi du mois au restaurant [La Normande, 2761 Mgr Dufour, La Baie](#) le **1er novembre 2017**.

Déjeuners - Alma - le dernier mercredi du mois au [Coq Rôti, 430 rue Sacré-Cœur Alma](#), le **25 octobre 2017**.

Infolettre, Volume 4, no 7, 15 octobre 2017

Déjeuners - Chicoutimi - le deuxième mardi du mois [Chez Roberto 1378, boul. Saint-Paul Chicoutimi](#), le **14 novembre 2017**.

Réservez votre date pour le souper de Noël - le souper de vendredi le 1er décembre 2017 à 18h00 au restaurant, [La Perla Del Mare, 115 rue Racine est, Chicoutimi](#) (apporter votre vin). Pour réserver, téléphoner au (418) 543-4395.

C'est une excellente occasion de se rencontrer de façon informelle.

Nous espérons vous y voir.

*Collaboration de Ginette et Len McCoubrey pour la révision de la version anglaise.

Votre Comité de communication:

